L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE. 14 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade, coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1f

A VENDRE.

A VENDRE—A bon marché une élégante et grande jument créole allant naturellement le train, âgée de 3 ans. S'adresser Deloss, 32 St Bernard, près Marais; s'y rendre par le char de la rue Claiborne. 14 jan—1f

A VENDRE—Une grocerie bien achalandée. S'adresser coin Ste Anne et Bourbon. 9 janv—7f

DEMANDES.

ON demande—Une bonne d'enfant française. S'adresser immédiatement 55 North Rampart. 13jan—2f

ON demande une bonne pour prendre soin de deux petites enfants. S'adresser à Mme Hoffman, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième. 12 janv—1eem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wilhemena Tebbe, veuve de John Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,177—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par George W. Young, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
14janv—14 18 23

Succession de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,890—Division B—Attendu que Mlle Mary Ellen Hagan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Hagan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 jan—5 9 14

Succession de Catharine Neidergang, femme de Joseph Maria Jacquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,282—Division A—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Neidergang, épouse de Joseph M. Jacquet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10janv—10 14 19

Succession de Robert Rankin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,772—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. O. Hart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 jan—5 9 14

Succession de Matthew John Osmond et Jane Stubbing, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,189—Division E—Attendu que Matthew John Osmond a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Matthew John Osmond et Jane Stubbing, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 janv—5 9 14

Succession de George Vogel Sanger et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,118.—Division E—Attendu qu'Alexander Mazero a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus George Vogel Sanger et femme. Les intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

Succession de Marie Fonsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,799—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George W. Young, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 janv—5 9 14

Succession de William Brandi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41243—Division C—Attendu que Louis Rinch a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brandi, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 janv—6 10 14

Succession de Lise Chaisron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,240—Division C—Attendu que Stephen Chaisron a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Lise Chaisron, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 janv—6 10 14

Succession de Mme Hélène McArtin, veuve de Francis Hagan, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,891—Division C—Attendu que Mlle Mary Ellen Hagan, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Hélène McArtin, veuve de Francis Hagan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

Succession de Mme Martha Mason, femme de Jno. Chas. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,236.—Division D.—Attendu que Jno. Charles Mackell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Martha Mason femme de Jno Chas. Mitchell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 janv—10 14 19

Succession de Mme Dieterthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,028—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. O. Hart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 janv—11 14 20

Succession de William T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,276—Division—Attendu que Josephine McE. Benedict, Veuve de William T. Benedict, décédé, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Benedict, décédé